

Douanes algériennes : des valeurs de modernité au service de l'export

Poursuivant son effort de modernisation, l'Administration des douanes algériennes a mis en place un nouveau dispositif de facilitation accordé aux opérateurs économiques en vue d'accompagner l'investissement et de promouvoir l'activité économique conformément à la Convention de Kyoto révisée de l'OMD ratifiée par l'Algérie.

Afin de promouvoir cette nouvelle procédure et affiner le texte de la législation d'exécution, la douane algérienne a organisé le 4 mars 2010 à Alger, dans les locaux d'Algex (Agence algérienne de promotion du commerce extérieur relevant du Ministère du commerce), une rencontre « Douane-Entreprises » qui a réuni, outre des intervenants extérieurs, les cadres des douanes, les chefs d'entreprises du challenge OPTIMEXPORT (Programme de renforcement des capacités exportatrices des PME algériennes), des entreprises et organisations patronales, ainsi que les partenaires d'ALGEX et de la CACI (Chambre algérienne de commerce et d'industrie).

Après les allocutions du Directeur général d'ALGEX, M. Mohammed Bennini, du Ministre du Commerce M. El Hachemi Djaâboub et du Directeur général des douanes, M. Mohamed Abdou Bouderbala, une convention « Douane-Algex-CACI » a été signée. Son objectif est de promouvoir les exportations, hors hydrocarbures, et d'instaurer un partenariat durable en vue de garantir le succès du statut de l'opérateur agréé.

La réunion a été marquée par beaucoup de contributions intéressantes couvrant le nouveau statut d'OEA tel que repris dans le code des douanes algérien, la problématique de la communication dans la vie de l'entreprise, le statut de l'Opérateur économique agréé à travers l'expérience européenne et française, et les grands axes du programme OPTIMEXPORT aussi bien que le témoignage de deux chefs d'entreprises algériennes sur leur relation avec la douane. Le Secrétariat de l'OMD a fait une présentation sur le thème « Des valeurs de modernité au service d'un par-



tenariat Douane-Entreprises dynamique et efficace ». En marge de la plénière, un atelier composé de douaniers, de représentants du monde des affaires et des associations a débattu des questions liées au lancement de cette démarche en direction des entreprises.

Les participants ont élaboré des recommandations pour permettre à la douane et à ses partenaires, au travers d'actions concrètes, de développer et renforcer ce partenariat. Ils ont notamment considéré qu'il était néces-

saire d'assoir la Convention « Douane-Algex-CACI » au niveau régional en associant tous les acteurs impliqués, de renforcer la communication entre la douane et les entreprises au niveau national et régional, de faciliter l'accès aux informations et aux documents officiels, et enfin qu'il soit tenu compte des préoccupations des parties prenantes afin de parvenir à des solutions présentant des avantages pour tous et respectant les intérêts de chacun.

Le partenariat « Douane-Entreprises » consacré lors de cette réunion se traduira notamment par la mise en place d'une instance de

concertation chargée de débattre des termes de la demande d'obtention du statut et des critères d'attribution. Tous les participants ont marqué leur satisfaction quant aux mesures prises par la douane algérienne, mesures qui s'inscrivent dans une stratégie de modernisation et témoignent de l'évolution de cette administration vers une administration de service pour le plus grand bénéfice des opérateurs économiques.

En savoir +
www.douane.gov.dz